

Aidez à mettre fin aux obstructions!

Si vous participez au Programme de collecte de déchets organiques :

- Placez les liquides refroidis et gras et autres restes de nourriture dans un sac certifié compostable. Attachez le sac et placez-le dans votre bac vert aux fins de collecte.
- Quand vous retirez les liquides de la viande à l'aide d'une passoire, mettez des feuilles de journal sous celle-ci pour absorber le gras. Pliez le journal et placez-le dans un sac certifié compostable.
- Placez les serviettes de papier, les essuie-tout et les journaux dans un sac certifié compostable.

Si vous ne participez pas au Programme de collecte de déchets organiques :

- Ne versez jamais les gras, les huiles ou la graisse dans les drains, les broyeurs de déchets ou les cuvettes des toilettes. Cette directive vise notamment l'huile à cuisson, l'huile à salade, le gras de bacon, le saindoux, les marinades, les sauces, le beurre, la margarine, le shortening et les autres restes de nourriture.

- Quand vous retirez les liquides de la viande à l'aide d'une passoire, mettez des feuilles de journal sous celle-ci pour absorber le gras.
- Versez les liquides gras dans un contenant vide – bocal, boîte de conserve, boîte de lait ou de jus – et attendez qu'ils durcissent, puis éliminez-les parmi vos déchets domestiques habituels. Vous pouvez aussi utiliser la litière pour chats ou les résidus de café moulu pour aider à absorber le liquide.
- Avant de laver les chaudrons, les poêles et la vaisselle, grattez-les et essuyez-les à l'aide de serviettes en papier usagées, d'essuie-tout en papier ou de journaux afin d'éviter d'introduire des résidus de nourriture dans le système des eaux usées. Utilisez les passoires de votre évier pour retenir les petits restes de nourriture et videz-les dans la poubelle.
- N'utilisez JAMAIS la cuvette des toilettes ou l'évier pour vous débarrasser de produits dangereux, y inclus l'huile à moteur et les médicaments délivrés sur ordonnance. Le Dépôt de déchets domestiques dangereux de la Ville du Grand Sudbury est disponible sans frais. Téléphonnez pour connaître les heures d'ouverture.

Pour obtenir des renseignements additionnels, veuillez communiquer avec les Services municipaux au 3-1-1 ou visiter notre site Web à www.grandsudbury.ca/gestiondesdechets.

si vous l'apportez! On peut s'en occuper.